



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Coordonnées

Nom : Prénom :

Date de naissance : Age : Sexe : H / F (entourer)

Lieu de naissance : Dépt :

Nationalité : Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

e-mail : **Chef d'entreprise**

Information sur les parents (si le participant a moins de 18 ans)

Nom du parent/tuteur : Téléphone :

Lieu de travail : Adresse électronique :

Chef d'entreprise

Nom du parent/tuteur : Téléphone :

Lieu de travail : Adresse électronique :

Chef d'entreprise

Licences

Renouvellement **Création** **Mutation** **Pret**

TARIFS LICENCES

6 U / 9 U (6-9 ans) **75€**

12 U (10-12 ans) **75€**

15 U (13-15 ans) **85€**

18 U (16-18 ans) **105€**

SENIOR (+19 ans) **105€**
BASEBALL + SOFTBALL

J'AI DES COMPÉTENCES TECHNIQUES, JE SUIS ...

ARBITRE Baseball
 Départemental Régional National

ARBITRE Softball
 Départemental Régional National

SCOREUR
 Départemental Régional National

**JE SOUHAITE DEVENIR
ENTRAINEUR, SCOREUR(EUSE) OU ARBITRE**



AUTORISATION PARENTALE

(OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS)

Je soussigné (Mère - père - tuteur légal)
autorise (ma fille - mon fils) à pratiquer les activités
proposées par le Club de baseball / softball des Echassiers du Porge.

J'autorise, en outre, les responsables à faire pratiquer toute intervention médicale en cas d'urgence. Je précise ci- dessous tout information qui pourrait être nécessaire dans cette situation (allergies, antécédents médicaux, ...):

Fait à le / /
(Visa des parents ou du tuteur légal)

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

(OBLIGATOIRE POUR ILES LICENCIERS DU CLUB)

Je, soussigné(e)

Mère - père - tuteur légal de l'enfant :

Adresse complète :

Tél. : Courriel

J'acceptel'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image ou celle de mon enfant dans le cadre de la promotion du club de Baseball & Softball Les Echassiers du Porge.

En acceptant, je m'engage à ne faire aucune restriction de mon droit à l'image et de ne demander aucune contrepartie au club de Baseball & Softball Les Echassiers du Porge. Ainsi je donne l'autorisation au club de Baseball & Softball Les Echassiers du Porge de présenter mon image dans le respect des droits et de ma personne pour toute diffusion et sur tous supports jugés utiles par le club de Baseball & Softball Les Echassiers du Porge..

Fait à le / /
(Visa du licencié majeur ou des parents ou du tuteur légal)

TARIFS FAMILLE A PARTIR DE 2 LICENCIERS : 5 euros de réduction par licence



RÈGLEMENT INTERIEUR

Lorsque l'on prend une licence sportive dans une association telle que le CLUB DES ECHASSIERS DU PORGE BASEBALL ET SOFBALL, c'est pour obtenir le droit de s'entraîner et de participer à des compétitions. Mais cet engagement confère aussi des devoirs au licencié, qui doit se plier aux règles mises en place par le bureau.

Art 1 : ORGANISATION DU CLUB

Le Bureau prend les décisions concernant la vie et l'organisation du club. Il se réunit régulièrement.

Art 2 : ORGANISATION DES ÉQUIPES

Les équipes seront sous la responsabilité d'un coach qui sera aussi le cas échéant joueur dans cette équipe. Il sera l'interlocuteur privilégié des parents et/ou des joueurs en matière d'information.

Art 3 : COMPÉTITIONS

Le joueur s'engage à participer régulièrement aux entraînements et aux matchs qu'ils soient à domicile ou en déplacement. Il s'engage aussi à respecter la tenue réglementaire du joueur de Baseball / Softball (Casquette, chaussettes hautes, pantalon de baseball, chemise dans le pantalon, ...). Le joueur doit pouvoir se mettre à la disposition du club. Lorsqu'un joueur ne joue pas avec son équipe, il s'engage si besoin à aller jouer avec les autres équipes de sa catégorie, même au niveau inférieur. La réciproque est valable. Il doit accepter toutes les décisions prises par l'entraîneur, l'arbitre ou tout autre membre de l'encadrement.

Art 4 : RÈGLES DE COMPORTEMENTS

Le club est un lieu d'échanges, d'apprentissage des règles de comportement en communauté. Les notions de racisme, les comportements antisportifs (non respect de l'adversaire, des arbitres, ...) et les comportements dénigrants ne seront pas tolérés. Pour tout manquement à ces règles, le Bureau pourra prendre des sanctions à l'encontre des personnes incriminées.

Soyez ponctuels : arrivez avec un peu d'avance aux entraînements pour vous changer et pour ne pas retarder le début de l'entraînement.

En cas d'absence : le joueur doit prévenir son entraîneur avant le début de la séance pour que celui-ci puisse adapter son entraînement en fonction du nombre de présents et ainsi perturber le moins possible l'entraînement de ceux qui sont présents, ceci dans le respect des entraîneurs et de ses coéquipiers. Toutes ces règles s'appliquent également lors des déplacements de l'équipe chez l'adversaire.

Lutte contre le dopage : Conformément au règlement de lutte contre le dopage, aux diverses dispositions législatives, réglementaires, nationales ou internationales ainsi qu'au règlement fédéral médical, le joueur/la joueuse devra se soumettre à toute procédure de contrôle anti-dopage, inopinée ou non, sur l'initiative de la FFBS ou du Ministère, sous peine de sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion pour faute grave. Indépendamment des sanctions administratives relevant du ressort exclusif de la Fédération Française de Baseball et Softball, les sanctions administratives du club, pourront selon le cas et la faute commise, consister en l'exclusion temporaire ou définitive du club.

Art 5 : L'ARBITRAGE ET LE SCORAGE

L'arbitrage et le scorage sont des éléments importants de la vie du club. Sans arbitre et sans scoreur, il ne peut y avoir de matchs. C'est pour cela que ceux qui ont suivi des formations doivent venir arbitrer ou scorer les matchs. Des formations d'arbitrage et de scorage sont organisées par la ligue avant le début de la saison, il est fortement conseillé de s'y inscrire, surtout les jeunes et les joueurs de régionale qui évoluent dans un championnat ou l'auto arbitrage et l'auto scorage sont de rigueur. Si un joueur qualifié en arbitrage ou en scorage refuse de rendre ce service au club, il se met sous le coup d'une sanction telle que décrite en conclusion.

Art 6 : LES ÉQUIPEMENTS

Des équipements sont mis à la disposition des membres du club (Terrain, vestiaires, matériel, ...). Ceux-ci devront les respecter, les ranger et en faire un usage lié à la pratique du baseball. Les vestiaires : ils devront être toujours propres et aucun matériel ne doit y être stocké.

Le local matériel : chaque équipe dispose d'un espace de rangement : il devra rester soigneusement rangé, le matériel apparent pour visualisation et séchage si besoin.

Le Dugout : chaque joueur est responsable de la propreté dans le dugout. Il devra être laissé en état de propreté à la fin de chaque entraînement ou journée de match. Des poubelles sont mises à disposition à cet effet.

Le Terrain : il doit être ratissé et remis en état par tous les membres de l'équipe après chaque utilisation. Chaque responsable d'équipe devra veiller au respect des ces règles et les faire appliquer si besoin.

Il est formellement interdit de sortir le matériel du club pour utilisation personnelle sauf autorisation demandée et acceptée par le bureau directeur.

Art 7 : DROIT A L'IMAGE

En signant cette charte j'autorise le CLUB DES ECHASSIERS DU PORGE BASEBALL ET SOFBALL à utiliser tout support photographique ou vidéo où je pourrais apparaître sur le terrain à domicile ou à l'extérieur pendant un entraînement ou un match pour promouvoir le club et la discipline sur le site Internet du club ou sur des affiches annonçant les prochains matchs.

EN CONCLUSION

Tout membre du club s'engage lors de son adhésion à respecter la présente charte. Tout manquement fera l'objet d'un examen particulier par le comité directeur qui se réserve le droit, en fonction de la gravité, de prononcer des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive.

Fait à Le Porge, le / /

Les signatures doivent être précédées de la mention « lu et approuvé »
Signature des parents (pour les mineurs)

Signature de l'adhérent

NOM PRENOM ANNÉE DE NAISSANCE :



DOSSIER D'INSCRIPTION Les Echassiers du Porge Baseball & Softball

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Le présent dossier d'inscription dûment rempli et signé comprenant
 - Autorisation parentale pour les mineurs
 - Autorisation de diffusion d'image
 - La fiche d'inscripton
 - Le règlement interieure
- Certificat médical d'aptitude à la pratique de baseball et/ou du softball (en compétition)
- Photographie de face (format informatique)
- Le règlement de la cotisation annuelle (chèque libellé à l'ordre des Echassiers du porge)

Dossier validé

Cadre réservé au club pour validation

Les Echassiers du Porge Baseball & Softball
1 Place Saint Seurin - 33 680 Le Porge
www.echassiersduporge.com
contact@echassiersduporge.com

Président
Eric Brindeaux : 06 73 33 04 97
Trésorier
Willy Parent : 06 30 68 54 95
Secrétaire
Aurelie Dominguez : 06 84 24 25 84

 Tél : 01.44.68.89.30 Fax : 01.44.68.96.00 Email : ffbsc@ffbsc.org	<i>Formulaire Médical 2011/1</i>	<i>Adoption :</i> <i>par CD du 16 juillet 2011</i>
	CERTIFICAT DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE A PARTIR DE LA CATEGORIE 6 ANS ET MOINS	<i>Entrée en Vigueur :</i> Août 2011
		1 Page

Le formulaire ci-dessous constitue un exemple de certificat médical type de non contre-indication à la pratique du baseball, du softball ou du cricket en compétition, obligatoire pour tous les joueurs et joueuses, quel que soit le type de jeu : loisir ou compétition,

Le certificat doit être établi par un médecin titulaire du Doctorat d'Etat.
A remplir complètement; signature et cachet professionnel du praticien obligatoires.

Certificat de non-contre-indication à la pratique du baseball, softball et/ou cricket	Mentions obligatoires
Je soussigné(e) Dr.....certifie que :	nom du médecin
M., Mme, Mlle	nom et prénom de l'intéressé(e)
né(e) le : / /	date de naissance
habitant :	adresse
.....	
ne présente pas de contre-indication, décelable ce jour, à la pratique du baseball, du softball et/ou du cricket en compétition	
Le Dr	date du certificat
Signature et cachet professionnel	références du médecin

La Commission Médicale de la Fédération Française de Baseball et de Softball :

1- rappelle que l'examen médical permettant de délivrer ce certificat :

- engage la responsabilité du Médecin signataire de ce certificat (article R.4127-69 du code de la santé publique [article 69 du code de déontologie]), seul juge de la nécessité d'éventuels examens complémentaires et seul responsable de l'obligation de moyen,
- ne doit jamais être pratiqué à l'improviste, sur le terrain ou dans les vestiaires avant une compétition, le certificat médical de complaisance est donc prohibé (article R.4127-28 du code de la santé publique [article 28 du code de déontologie]).

2- précise que le contenu et la rigueur de l'examen doit tenir compte de l'âge et du niveau du compétiteur.

3- conseille :

- de tenir compte des pathologies dites "de croissance" et des pathologies antérieures liées à la pratique de la discipline,
- de consulter le carnet de santé,
- de constituer un dossier médico-sportif.

4- insiste sur le fait que les contre-indications à la pratique de la discipline :

- insuffisance staturo-,pondérale,
- maladies cardio-vasculaires à l'origine de troubles à l'éjection ventriculaire gauche et/ou droit de troubles du rythme à l'effort ou lors de la récupération,
- lésions, pleuro-pulmonaires évolutives,
- affections morphologiques statiques et/ou dynamiques sévères en particulier du rachis dorso-lombaire, avec risque de pathologie aiguë ou d'usure accélérée,
- épilepsie, pertes de connaissance, vertiges, troubles de l'équilibre,

ne peuvent être relatives mais absolues, la compétition entraînant une prise de risque et une intensité d'effort non contrôlable.

Les pathologies pouvant occasionner des pertes de connaissances, telles que diabète, épilepsie, vertiges, troubles de l'équilibre ainsi que toute autre pathologie neurologique, ne peuvent constituer une contre indication absolue, mais devront faire l'objet d'une attention particulière tenant compte de leur équilibre et du risque d'une possible décompensation en situation d'exercice de la discipline.

5- préconise :

- une épreuve cardio-vasculaire d'effort à partir de 35 ans compte tenu des autres facteurs de risques cardiovasculaires,
- une mise à jour des vaccinations,
- une surveillance biologique élémentaire.



COMMANDE TEXTILE

Pour les personnes titulaires de la licence au club des Echassiers du Porge

Nom Prénom

Le maillot, le casque et les gants sont prêtés par le club lors des rencontres, pour le reste de l'équipement (pantalon, chaussettes, ceinture et coquille pour les garçons), il est à la charge du joueur ou de la joueuse.

LE CLUB VOUS FAIT PROFITER DE SES TARIFS FOURNISSEURS et prend en charge les frais de livraison sur les commandes groupées.

OBLIGATOIRE POUR MATCH :

	Entourer la taille	Quantité	Total
Pantalon long.....	42,00€.... S / M / L / XL / XXL	<input type="checkbox"/>	€
Pantalon court.....	35,00€.... S / M / L / XL / XXL	<input type="checkbox"/>	€
Pantalon femme court....	35,00€.... 32/34/36/38/40/42	<input type="checkbox"/>	€
Pantalon Enfant.....	30,00€.... S / M / L / XL	<input type="checkbox"/>	€
Pantalon court, long ou les deux. Pour les enfants il n'existe que des longs			
Chaussettes Navy.....	7,00€.... 35-38 / 39-42 / 43-46	<input type="checkbox"/>	€
Ceinture Navy.....	8,00€.... enfant / adulte	<input type="checkbox"/>	€
Coquille enfant.....	11,00€.... XYS / L	<input type="checkbox"/>	€
Coquille adulte.....	11,00€.... S / M / L / XL	<input type="checkbox"/>	€

Casquette Club Flexfit...	23,00€	<input type="radio"/> XS-S <input type="radio"/> S-M <input type="radio"/> L-XL	<input type="checkbox"/>	€
---------------------------	--------	---	--------------------------	---

SI VOUS LE SOUHAITEZ :

	Entourer la taille	Q.	Total
Casque Navy mate.....	35,00€.... S-M / L-XL	<input type="checkbox"/>	€
Warm Up (kaway polaire)	45,00€.... YXS/XS/S/M/L/XL/XXL/3XL/4XL	<input type="checkbox"/>	€
Tee shirt club.....	16,00€.... XS / S / M / L / XL / XXL / 3XL / 4XL / 5XL Tailles enfants 3/4 / 5/6 / 7/8 / 9/11 / 12/14 / 4 / 6 / 8 / 10 / 12	<input type="checkbox"/>	€
Tee shirt Bélier.....	25,00€.... XS / S / M / L / XL / XXL	<input type="checkbox"/>	€
Sweet zip capuche.....	40,00€.... S / M / L / XL / XXL / 3XL Tailles enfants 5/6 / 7/8 / 9/11 / 12/14 / 4 / 6 / 8 / 10 / 12	<input type="checkbox"/>	€

VOS REFERENCES : Sur <http://www.417feet.com>

Donnez la référence, la taille et la quantité pour chaque produit, le club recalculera le tarif.

.....
.....

REGLEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE
des Echassiers du Porge

Bon de commande fait le

Signature

TOTAL

€

NOTICE DOSSIER D'INSCRIPTION

Sans toutes ces pièces nous ne pourrons pas valider votre licence.

Nous prendrons donc uniquement les dossiers complets !

IMPORTANT :

**Le certificat médical doit être celui qui se trouve dans le dossier
Ce certificat médical, une fois rempli par le médecin, est valable 3 ans.**

...

LE DOSSIER D'INSCRIPTION DOIT NOUS ÊTRE RETOURNÉ AVEC :

1/ Le formulaire d'inscription

à remplir par le joueur ou le représentant légale pour les mineurs

2/ L'autorisation de diffusion d'image

A remplir et signer par le joueur ou le représentant légale pour les mineurs

3/ L'autorisation parentale pour les mineurs

A remplir et signer par le représentant légale pour les mineurs

4/ Le règlement intérieur

A signer par le joueur ou le représentant légale pour les mineurs

5/ Le certificat médical pré-rempli

A faire remplir par ton médecin généraliste

6/ La Photo d'identité

Un joli portrait de toi fait à l'aide d'un Smartphone devant un fond neutre suffit...
il faudra simplement nous la transmettre par mail à contact@echassiersduporge.com

7/ La fiche « commande textile »

Si besoins de tenue de match

8/ Le règlement de la licence

possibilité de régler en plusieurs fois

...

TARIFS LICENCES :

6U / 9U (5-9 ans) 75€

12U (10-12 ans) 75€

15U (13-15 ans) 85€

18U & SENIOR (16 ans et +) 105€

LA TENUE :

Pour l'entraînement :

Un short ou un pantalon de survêtement ainsi qu'un tee-shirt quelconque et un sweat pour les fraîches soirées d'hivers suffisent. Nous conseillons une paire de chaussure à crampons, et

même si des chaussures de baseball existent et sont très largement diffusées dans le commerce, une simple paire de crampons de football suffira (moulés uniquement). Une coquille est obligatoire pour les hommes (jeunes et adultes).

Pour les Matches :

Le Baseball est un sport de gentlemen et une tenue uniforme et correcte (maillot rentré dans le pantalon) est obligatoire. Le club fournit le haut (maillot).

Au joueur d'acheter sa tenue en le commandant par le biais du club avec la fiche « commande textile ».

- Le pantalon court $\frac{3}{4}$ ou long selon la préférence du joueur
- Chaussette bleu Navy
- Ceinture bleu navy
- Casquette du club

(Pour les pantalons, possibilité d'essayer, le club possède un exemplaire de chaque taille).

LE MATERIEL

Tout le matériel est fourni par le club : gant, batte, balles et protections.

En général un joueur aime posséder son propre gant et finit au bout de quelques séances par acheter le sien.

Nous vous permettons de profiter de nos tarifs club lors d'achats groupés chez notre fournisseur www.417feet.com

LA SAISON AU BASEBALL

Une saison au baseball est callée sur une année civile (de janvier à décembre) et non sur un année scolaire (septembre à Juin). Lorsque vous prenez votre première licence au baseball au mois de septembre elle est valable 1 an et demi. Exemple : Si vous prenez une licence en septembre 2019 elle sera valable jusqu'en décembre 2020.

Championnat en deux parties :

Pour les jeunes

La première de début mars à fin juin : le championnat de printemps (championnat principal).

La seconde de fin septembre à fin novembre appelée championnat d'automne sous une forme plus accessible pour les débutants.

Pour les seniors

La première de début mars à fin juin : le championnat de printemps (championnat principal).

La seconde partie de septembre à fin novembre est réservée aux coupes régionales et tournois club.

ENTRAINEMENTS :

Etre présent au moins 15 mn avant l'entraînement et en tenue de Baseball

IMPORTANT

Fin septembre une réunion avec les parents se déroulera en présence de l'entraîneur de la catégorie et du président du club pour vous tenir informer des modalités de déroulement d'une saison : Entraînements, déplacements, détection régionale etc... Cette réunion est OBLIGATOIRE